



78^{ème} Session de l'Assemblée générale
Quatrième Commission

Point 51 de l'ordre du jour

**Étude d'ensemble de toute la question des opérations de
maintien de la paix sous tous leurs aspects**
**Comprehensive review of the whole question of peacekeeping
operations in all their aspects**

New York, le 31 octobre 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer la gratitude de la Suisse envers le personnel des Missions de paix onusiennes qui s'engage jour après jour, parfois dans des conditions très difficiles, pour rétablir la sécurité et la stabilité dans des régions affectées par les conflits et les crises. Nous rendons hommage, en particulier, à toutes celles et ceux qui ont laissé leur vie en œuvrant pour un monde plus sûr et plus pacifique.

Aujourd'hui, plus que jamais, le maintien de la paix onusien est confronté à de nombreux défis. Nous nous trouvons à la croisée des chemins. Ce que nous décidons, collectivement, définir les contours des Missions durant les années à venir et, partant, impactera la sécurité de milliers de personnes.

A ce stade, laissez-moi évoquer les trois points suivants :

Premièrement, la recherche de solutions politiques est primordiale. Sans solution politique, les opérations de paix risquent de ne pas avoir de fin, la plus ancienne atteignant même trois quarts de siècle d'existence, et sa présence est toujours nécessaire. Les efforts de consolidation de la paix, le renforcement de l'Etat de droit ou les processus de désarmement, démobilisation et réintégration des anciens combattants sont souvent des activités cruciales pour rétablir une paix juste et durable. Seul un règlement politique, inclusif, acceptable par toutes les parties concernées, basé sur une véritable justice sociale et sur le plein respect des droits de l'homme permet le rétablissement et la consolidation de la paix. Les situations de départ et transition que nous connaissons actuellement au Mali et en RDC, notamment, doivent bénéficier de toute notre attention. Il s'agit de prévenir la recrudescence des violences. Les transitions doivent être menées dans les meilleures conditions vers les buts souhaités. En particulier, il est nécessaire que les autorités nationales assument leurs responsabilités en termes de protection de civils.

Deuxièmement, les obstacles imposés par certaines parties aux Missions onusiennes ne sauraient être tolérés. Les restrictions de la liberté de mouvement, la désinformation, les violations de l'accord sur le statut des forces, sans même parler des attaques contre le personnel onusien, entravent l'accomplissement du mandat et peuvent mettre en péril la sécurité des casques bleus. Les Missions doivent profiter d'un soutien politique de l'Etat hôte et être dotées des moyens adéquats de remplir leur mandat et les obstacles évoqués doivent être combattus. Parallèlement, nous nous devons de soutenir encore plus la performance des opérations de paix. Nous saluons dans ce contexte la mise en œuvre de plus en plus large du Système intégré de planification et d'évaluation de la performance. Ce système permet d'accroître l'efficacité des missions et partant leur acceptabilité, ce qui, en fin de compte, contribue aussi à la sécurité des casques bleus. Pour augmenter son impact, le cycle d'évaluation de la performance devrait être couplé avec les cycles de planification et budgétaire. Le recours aux nouvelles technologies doit également être encouragé. Celles-ci peuvent contribuer à une meilleure surveillance des espaces à observer, et elles permettent aussi l'alerte précoce des missions, et donc des réactions plus rapides, mieux proportionnées et, finalement, plus efficaces. Enfin, la reddition des comptes pour des violences commises contre les civils ou contre le personnel des missions doit encore être renforcée. Nous rappelons en particulier que les attaques contre le personnel onusien peuvent, dans certains cas, représenter des crimes de guerre.

Enfin, troisièmement, la question des partenariats. Il s'agit de repenser la collaboration des Nations Unies, en matière de maintien de la paix, avec les organisations régionales en général et avec l'Union africaine en particulier. Un financement prévisible, durable et flexible des opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine offre des possibilités nouvelles qu'il s'agit d'explorer. Nous nous tenons prêts à soutenir les efforts à cette fin, notamment au Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,

«*La Paix commence avec moi*» : cette campagne du Département des Opérations de paix nous a accompagnés durant cette année de célébrations des 75 ans du maintien de la paix. Nous saluons ces efforts de communication. La Suisse contribuera activement aux prochaines étapes destinées à renforcer nos efforts communs pour le maintien de la paix, à savoir le prochain Comité spécial des opérations de maintien de la paix, et surtout la Rencontre ministérielle au Ghana, en décembre, où chacun d'entre nous aura l'occasion de redire son soutien au maintien de la paix onusien.

Je vous remercie.

Mr. Chairman,

Allow me to begin by expressing Switzerland's gratitude to the staff of the UN Peace Missions, who are committed day after day, sometimes under very difficult conditions, to restoring security and stability in regions affected by conflict and crisis. In particular, we pay tribute to all those who have lost their lives working for a safer, more peaceful world.

Today, more than ever, UN peacekeeping faces many challenges. We find ourselves at a crossroads. What we decide, collectively, will define the shape of the Missions for years to come, and thus impact on the security of thousands of people.

At this point, let me make three points:

Firstly, the search for political solutions is paramount. Without a political solution, peace operations may never come to an end, with the longest-running operation reaching three quarters of a century of existence, and its presence is still needed. Peacebuilding efforts, the strengthening of the rule of law and the disarmament, demobilization and reintegration of former combatants are often crucial to restoring a just and lasting peace. Only an inclusive political settlement, acceptable to all parties concerned, based on genuine social justice and full respect for human rights, will enable peace to be restored and consolidated. The current situations of departure and transition, in Mali and the DRC in particular, require our full attention. The aim must be to prevent a resurgence of violence. Transitions must be carried out in the best possible conditions to achieve the desired goals. In particular, it is essential that national authorities assume their responsibilities in terms of protecting civilians.

Secondly, the obstacles imposed by certain parties on UN missions cannot be tolerated. Restrictions on freedom of movement, misinformation, violations of the Status of Forces Agreement, not to mention attacks on UN personnel, hamper the fulfillment of the mandate and can jeopardize the safety of peacekeepers. Missions must enjoy political support from the host state and be provided with adequate means to fulfill their mandate, and the obstacles mentioned must be combated. At the same time, we must do more to support the performance of peace operations. In this context, we welcome the increasingly widespread implementation of the Comprehensive Planning and Performance Assessment System. This system makes missions more effective and therefore more accepted, which ultimately also contributes to the safety of our peacekeepers. To increase its impact, the performance evaluation cycle should be coupled with the planning and budget cycles. The use of new technologies should also be encouraged. These can contribute to better surveillance of the areas to be observed, and they also enable early warning of missions, and therefore faster, more proportionate and, ultimately, more effective reactions. Finally, accountability for violence committed against civilians or mission personnel must be further strengthened. We recall in particular that attacks against UN personnel can, in certain cases, amount to war crimes.

Thirdly and finally, the question of partnerships. We need to rethink the way in which the United Nations collaborates in peacekeeping with regional organizations in general, and with the African Union in particular. Predictable, sustainable and flexible funding for African Union-led

peace support operations offers new possibilities that must be explored. We stand ready to support efforts to this end, notably in the Security Council.

Mr. Chairman,

"Peace begins with me": this campaign by the Department of Peace Operations has accompanied us throughout this year of celebrations to mark 75 years of peacekeeping. We welcome these communication efforts. Switzerland will actively contribute to the next steps designed to strengthen our joint peacekeeping efforts, namely the next Special Committee on Peacekeeping Operations, and above all the Ministerial Meeting in Ghana in December, where each of us will have the opportunity to reiterate our support for UN peacekeeping.

Thank you all very much.